



Le 5 novembre 2018

Déclaration liminaire au CT

Madame la Présidente,

Pour commencer, la CFDT tient à vous remercier, d'une part pour la **restauration du dialogue social**, en Commission de dialogue social, en groupes de travail (RPS, FIPHFP...) d'autre part pour l'effort que la Région consent sur

- **sa participation aux mutuelles des agents et à une politique du handicap qui pallie la régression des fonds du FIPHFP,**
- **l'extension des moyens de l'étude risques psycho-sociaux (RPS).**

Ces deux mesures répondent à deux revendications de la CFDT :

- permettre aux plus bas salaires d'avoir une prévoyance gratuite et une couverture santé mieux aidée qu'auparavant. Soyez assurée que nous mettrons toutes nos forces à faire prendre conscience aux agents de la nécessité de souscrire une garantie pour eux et leur famille.
- La CFDT se félicite que vous ayez accédé à sa demande d'un bilan de la fusion en termes de RPS, et que la visite sur site, seul véritable instrument d'étude soit mis en place dès le départ par le cahier des charges. Il nous semblait essentiel que le bilan soit fait sans complaisance pour aller de l'avant.

Mais notre rôle est aussi de vous informer des inquiétudes des agents sur plusieurs points :

- Il se dit que **l'enveloppe prévisionnelle au budget 2018 consacrée au régime indemnitaire des agents** serait insuffisante pour positionner correctement chaque agent dans la grille RIFSEEP. Qu'en est-il, êtes-vous en mesure de nous rassurer ?
- **Suite aux départs de personnels de Directions, certaines Directions se retrouvent dans une période de transition en attendant les futurs recrutements.** Compte tenu des décisions et arbitrages à prendre, il convient d'organiser au plus vite les intérim. Pour l'instant les Directions concernées ne sont pas informées des mesures prises. Le recrutement du Directeur de la Délégation Patrimoine et Achats n'est même pas lancé, alors que le poste sera vacant début Novembre. Cela ajoute à l'inquiétude des agents qui ne savent si l'organisation actuelle est conservée (aucune modification d'organigramme n'étant annoncée en CT). De même aucun recrutement n'est lancé pour le poste de chef de service des affaires juridiques, vacant depuis de nombreuses semaines.
- La plupart des **Unités territoriales en charge des transports** dans les départements sont toujours hébergés dans les locaux des Conseils départementaux. M. Da Costa s'est exprimé sur la question et nous confirmons que cette situation n'est pas confortable pour les agents, qu'elle ne permet pas de créer un sentiment d'appartenance à notre collectivité. Une mission en charge de la territorialisation a été créée dans l'organigramme, quand pourrons-nous avoir connaissance des mesures proposées ?
Certains départements ne souhaitent plus mettre leurs locaux à disposition des UT. C'est le cas dans l'Yonne où la Région a déjà prévu de louer de nouveaux locaux en gare d'Auxerre. Ceux-ci qui nécessitent d'importants travaux, peuvent-ils réellement convenir pour accueillir les agents dans de bonnes conditions, les bureaux étant coincés entre les quais et le parking ! Pourquoi ne pas utiliser des locaux déjà adaptés, disponibles et mieux localisés ?